

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

TOURCOING, LE 24/04/2018

DIRECTION NATIONALE DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ÉCOLE NATIONALE DES DOUANES
Service des préparations aux concours

11 avenue Jean MILLET
BP 10 450
59 203 TOURCOING Cedex

Note pour

Affaire suivie par : Virginie BECQUET-PALLANTE

Téléphone : 09.70. 28.27.56

Télécopie : 03.20.94.86.00

Mél : virginie.becquet-pallante@douane.finances.gouv.fr

*Madame et Messieurs les chefs de circonscriptions
interrégionales*

*Copie à Messieurs les chefs de circonscriptions
régionales*

Objet : **Préparation écrite à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'agent de constatation principal des douanes et droits indirects de 2^e classe – session 2018.**

P. J. : Une fiche d'inscription papier et le calendrier prévisionnel du déroulement de la préparation.

Le service des préparations aux concours de la DNRFP organise, à compter du mois de mai 2018, une préparation écrite aux épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'agent de constatation principal des douanes et droits indirects de 2^e classe.

L'inscription à la préparation écrite est réservée aux agents des douanes qui remplissent les conditions d'inscription à l'examen.

L'examen professionnel pour l'accès au grade d'agent de constatation principal des douanes de 2^e classe est ouvert **aux agents de constatation des douanes (AC) remplissant cumulativement les deux conditions** suivantes :

1- Avoir atteint le 4^{ème} échelon du grade d'agent de constatation des douanes (AC)

2- Et compter au moins trois ans de services effectifs :

- dans le grade d'agent de constatation des douanes (AC) ;

ou

- dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C ;

ou

- **dans un grade équivalent** si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Les services de la formation professionnelle devront impérativement s'assurer, auprès des services du personnel de leur direction interrégionale, que les candidats s'inscrivant à cette préparation remplissent les conditions d'admission à l'examen professionnel. En conséquence, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir les fiches de candidatures des agents placés sous votre autorité pour **le 18 mai 2018**.

Il vous est rappelé que la date de clôture est impérative.

Le service des préparations aux concours reste à votre disposition pour toute difficulté éventuelle.

Pour la cheffe du pôle préparations aux concours-recrutement,

Son adjoint,



Bernard MASSELOT